



DÉCEMBRE 2013

DEMAIN LE PAYS CATHARE L'ESSENTIEL DE L'ACTE II



20 ANS DE PROGRAMME PAYS CATHARE

CHIFFRES CLEFS

33,5 millions d'euros investis

20 à 30 % d'autofinancement des propriétaires des Sites Pôles.

30 % environ de subventions du Département.

Autres financeurs :

État et Europe, Région.

55 % sur les monuments.

45 % sur les villages.

+ de 100 emplois créés et autant de saisonniers

Pour les **33,5 millions d'Euros** investis :
600 emplois créés dans la filière BTP.

1 million de visiteurs/an

50 % sur Carcassonne.

+ de 25 % de visiteurs ces 10 dernières années.

36 à 44 % de visiteurs étrangers.

6 millions d'euros de recettes billetterie

18 boutiques publiques et privées.

80 % des recettes billetterie sur 5 sites.

2,5 millions de touristes qui fréquentent les sites culturels, patrimoniaux et de loisirs

52 sites à visiter.

120 à 150 millions d'Euros de retombées économiques dont :

50 à 60 millions d'Euros par les sites du Pays Cathare.

La filière tourisme patrimonial représente :

15 à 17 % de l'économie touristique audoise.

La moitié des Sites Pôles ont des taux d'emploi entre

15 et 17 % dans le tourisme.





André Viola
Président du Conseil général
de l'Aude

Demain le Pays Cathare, modernité, ouverture et performance économique.

Résolu à ne pas succomber à une déprise annoncée, le Département de l'Aude a fait le choix, depuis plus de 25 ans, de faire de son patrimoine une véritable ressource de développement. Ainsi est né le programme « Pays Cathare ». Cette démarche, fondée sur une identité singulière, socle de la Destination Aude Pays Cathare, nous distingue en « France » et dans le « Sud de France ». Durant toutes ces années, les 19 châteaux et abbayes ont bénéficié d'efforts considérables de conservation et de mise en valeur. L'aménagement des villages est venu parfaire cette mise en tourisme. Dans ce sillage, la marque « Le Pays Cathare » a conforté un maillage de producteurs, commerçants, artisans, acteurs du tourisme, vigneron. Cette politique, innovante et enviée, a été le fruit de la mobilisation des collectivités locales, des propriétaires de sites, des acteurs socioéconomiques avec un soutien permanent de la Région, de l'État et de l'Union Européenne.

3)

Ainsi, s'est structurée une économie créatrice d'emplois, participant à la vitalité des espaces ruraux, rapprochant le littoral et le rural. Aujourd'hui, l'Aude dispose d'une base solide pour engager une nouvelle étape et pérenniser un véritable modèle économique de développement durable. En engageant « l'Acte II du Pays Cathare », donnons-nous, les moyens de relever le défi de la modernité, de la performance économique, et de la cohésion territoriale. Quel beau défi collectif !

À l'heure où les attentes des clientèles sont toujours plus fortes, où la promesse d'authenticité et de qualité doit se conjuguer avec les nécessaires efforts de renouvellement des offres de visites, l'implication de tous et un travail en synergie seront les moteurs de la réussite. L'accompagnement de l'État, de la Région et de l'Union Européenne est plus que jamais pertinent et indispensable. Avec ce programme Pays Cathare, nous démontrons l'impact de la persévérance politique. Nous restons fidèles à notre conviction qu'investir dans le patrimoine et notre identité, est un levier de développement, mais aussi un facteur d'ouverture.

Les échanges engagés avec nos voisins des rives de la Méditerranée, nous confortent dans la certitude que cette politique contribue à des coopérations créatrices d'un espace de paix, d'unité et de croissance. Souhaitons pour l'Aude que nos efforts communs puissent être un jour récompensés et consacrés par l'obtention du label patrimoine mondial de l'UNESCO.

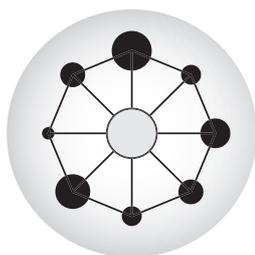
Un territoire qui ignore son passé n'a pas d'avenir.
L'Aude Pays Cathare a un bel avenir, j'en suis convaincu !

OPTIMISER LA MISE EN TOURISME DU PATRIMOINE AUDOIS

UNE TRIPLE AMBITION



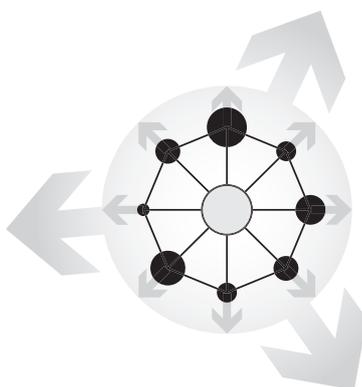
Refonder la force
du réseau des sites
autour de
valeurs partagées et
d'un **engagement
commun**



La force du collectif
Un réseau opérationnel
Des savoir-faire partagés
Des actions collectives



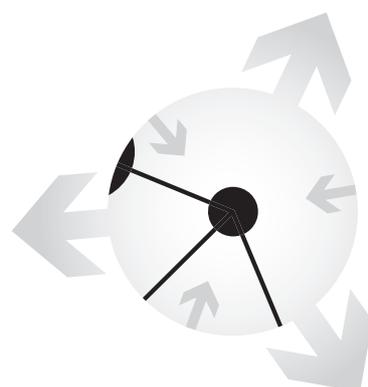
Replacer
les Sites Pôles
du Pays Cathare
dans
**les dynamiques
majeures**



Partenaires
Ouverture à l'international
Intégration de réseaux



Actualiser l'offre des
sites pour **une
attractivité et
un rayonnement
renforcés** auprès
des clientèles



Qualité des investissements
**Cohérence
des aménagements**
Respect de la spécificité des sites
**Modernisation
de l'offre**

UNE APPROCHE PARTENARIALE ET CONCERTÉE

L'ESPRIT DE L'ACTE II

5)

Plus qu'une étude, la volonté d'être opérationnel

La mission de l'Acte II souhaitée par le Président du Conseil général s'est déroulée sous le pilotage des services départementaux et a été animée par un prestataire pluridisciplinaire. Se sont réunis en diverses instances (comité technique, comité de pilotage, forums territoriaux) pour co-construire ce projet, les partenaires suivants :

- Les Sites Pôles, l'Association des Sites Pôles.
- Les services du Conseil général.
- L'Agence de Développement Touristique (ADT).
- Le CAUE.
- Les personnes-ressources sur le terrain, les professionnels et les associations du patrimoine.
- Des responsables nationaux engagés dans des démarches et des réseaux de sites patrimoniaux (réseau Vauban, Val de Loire, l'Art dans les Chapelles).
- La Région Languedoc Roussillon.
- Les services de l'État.

Les étapes de la mission et la démarche

La mission Acte II a identifié les enjeux de demain et trace les grandes orientations stratégiques du futur programme 2014-2020. L'Acte II se traduit concrètement par des chantiers collectifs et des plans de développement individuels pour chacun des Sites Pôles.

16 sites, 16 diagnostics de site à site.
Bilan et évaluation du programme
Pays Cathare. **Enjeux.** Benchmark.

Définition de la stratégie Acte II
des ambitions et des orientations.

Élaboration des programmes d'actions
collectifs, individuels et outils de
la gouvernance.

LA SIGNATURE

L'EXCELLENCE ARCHITECTURALE POUR METTRE EN VALEUR LE CONTENU HISTORIQUE
TOUT EN PROJETANT DANS L'AVENIR UNE SIGNATURE PÉRENNE.

DES AMÉNAGEMENTS QUALITATIFS JUSQUE DANS LE MOINDRE DÉTAIL...
AU SERVICE DE L'ENSEMBLE.



Précurseur lors de sa création, le réseau de Sites Pôles Pays Cathare doit aujourd'hui être en capacité de perpétuer cette avance. L'Acte II offre à ce réseau une opportunité de retrouver sa force et sa dimension novatrice.

Concevoir une Signature Pays Cathare nécessite de :

- **Poursuivre la mise en valeur de cet héritage** en le préservant et en le projetant dans la modernité, dans une vie contemporaine respectueuse des monuments et des sites. Les aménagements et les valorisations à venir doivent continuer cet enrichissement des lieux et être à la hauteur de ces patrimoines bâtis et paysagers.
- **Considérer la diversité des sites et la singularité de chaque Site Pôle.** Loin de toute uniformisation, la Signature renforcera la lisibilité du réseau et sa compétitivité dans un marché concurrentiel accru.

UNE NOUVELLE GRIFFE PAYS CATHARE!



DES CONTENUS QUI RACONTENT NOTRE HISTOIRE...
POUR LES YEUX D'AUJOURD'HUI.



REVISITER L'IMAGE ET L'IDENTITÉ DANS LE RESPECT
DES PARTICULARITÉS.

« ÊTRE ENSEMBLE ET ÊTRE SOI-MÊME* »

Cette Signature, véritable griffe du Pays Cathare, se matérialise dans toutes les dimensions de l'Acte II :

- Les réalisations architecturales et paysagères.
- Le mobilier extérieur comme intérieur.
- Les aménagements urbains.
- Les outils de médiation.
- La gamme de produits dérivés Pays Cathare commercialisés dans les boutiques du réseau.
- La signalétique.
- L'ensemble des outils de communication.

Le fondement de cette Signature est de **signifier par des éléments visuels sensibles, perceptibles et marqués, l'appartenance de chaque site pôle au réseau Pays Cathare**. Cette Signature Pays Cathare permet au visiteur de reconnaître, au premier coup d'œil, qu'il se trouve dans « l'environnement Pays Cathare » et dans un site du réseau. Elle renforce son image de marque, sa personnalité, sa capacité à être repéré, sa notoriété, et participe ainsi de la cohérence et de la cohésion d'ensemble.

Les partenaires s'engagent à mettre en œuvre la Signature Pays Cathare par l'adhésion à une Charte Commune et à une Convention de Projet.

* *Simul et singulis*, devise de la Comédie-Française.

L'ACTE II EN CHANTIER(S)



CHANTIERS INDIVIDUELS POUR LES SITES (14 M€ PRÉVISIONNEL 2014-2020)

8)



Traitement des abords des sites
et des espaces publics.

- 14 M€ prévisionnel pour les Sites Pôles.
- 16 plans de développement.
- 16 contrats de Projets entre les sites.
et le CG11 (et les autres partenaires).



Aménagement des espaces d'accueil
et de billetterie.



Réalisation de travaux sur le monument
et lieux de visite.



Développement de projets culturels
et touristiques.



CHANTIERS COLLECTIFS POUR LE « RÉSEAU PAYS CATHARE » (2,5 M€ PRÉVISIONNEL 2014-2020)



La Signature.



L'offre du réseau en direction des publics.



La communication et la promotion.



La signalisation et la signalétique.



La professionnalisation
et la qualification des acteurs.

Des documents sont mis à votre disposition
en libre téléchargement à l'adresse suivante :
www.aude.fr/240-le-programme-pays-cathare.htm
ou en utilisant le QRcode ci-joint >>>



UNE OFFRE RENOUVELÉE

Les actions prioritaires ciblées

De nouvelles actions de médiation Pays Cathare.

- Création et développement de visites guidées, thématiques, théâtralisées, nocturnes, etc.
- Usage des nouvelles technologies pour des interprétations attractives, interactives et pédagogiques des lieux.
- Développement des médiations jeune public : sensibilisation et éducation aux patrimoines – création de jeux (carnets d'énigmes, jeux vidéos, etc.) et utilisation de Facebook pour une approche ludique des monuments, de leurs vies successives...

Propositions d'offres de séjour, de « bons plans » du moment, « clés en main ».

Une programmation artistique et culturelle commune aux membres du réseau, coup de projecteur sur l'Aude et le Pays Cathare.

- Développement de la création artistique contemporaine dans ces lieux pour proposer aux visiteurs de nouveaux regards sur ces patrimoines et leur environnement et établir des passerelles entre passé, présent et avenir.
- Interventions temporaires sous la forme d'expositions, spectacles, concerts, installations...

Des boutiques du Pays Cathare, proposant une offre d'objets dérivés de qualité.

- Conception d'objets siglés « Pays Cathare », dans l'esprit de la Signature pour une montée en gamme des produits proposés.
- Valorisation économique renforcée de La Marque et des produits de l'Aude.

Mise en place d'une véritable stratégie commerciale des boutiques.

Un espace de valorisation du territoire et du réseau.

- « Plate-forme » innovante dans la représentation des contenus exposés (**interfaces numériques**), dans ses conceptions architecturales et de design et dans son fonctionnement (**structure mobile**).
- Outil pédagogique, ludique, attractif pour saisir et comprendre le Pays Cathare, mettre en avant les richesses, les complémentarités et la diversité des lieux.

9)



UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION PERFORMANTE

10)

Pour le réseau Pays Cathare, renouveler la communication exige de :

- Renforcer une stratégie d'image et de visibilité.
- Concevoir une communication actuelle, contemporaine, percutante portée par Internet.
- Inscrire le réseau dans la dynamique des médias sociaux et des sites participatifs.
- Évoluer vers des outils plus interactifs en capacité de répondre aux attentes des divers publics.

Cette stratégie s'articule autour de deux axes :

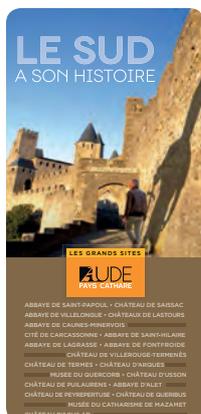
- La conquête de clientèles sur des marchés extérieurs.
- La fidélisation de ces clientèles par le respect de la promesse qualité.

Dans cet Acte II le principe pour la communication et la promotion du réseau consiste en une montée en charge progressive d'un dispositif de communication global, qui remplacerait à terme les outils et supports existants, visant une meilleure qualité pour une plus grande attractivité du réseau et des sites qui le composent.

Les actions prioritaires affichées sont :

- Une stratégie et des supports Web fondés sur la création d'un portail unique. Cette stratégie s'articule avec les outils départementaux et régionaux. Une présence du Pays Cathare sur les réseaux sociaux.
- Une stratégie supports papier, affichage et presse recentrée et coordonnée au niveau du réseau avec un document de référence et des documents d'actualité saisonniers.

Parallèlement à ce chantier de la communication, sera développé un chantier connexe sur la signalisation routière et les signalétiques informatives et didactiques.



MISER SUR LES COMPÉTENCES ET LES HOMMES

Repenser l'organisation opérationnelle pour conforter une culture de réseau

Pour répondre à l'ambition affichée et effectuer un saut qualitatif, essentiel pour être dans la compétition des territoires, trois niveaux d'organisation sont prévus :

- Un cadre institutionnel et politique qui assure le pilotage stratégique général du Programme de l'Acte II demain le Pays Cathare et garantit les engagements financiers du Conseil général et des autres partenaires financeurs (Région, État et Europe).
- Un dispositif technique et opérationnel autour de la constitution d'une équipe Acte II dédiée au programme.
- La constitution d'un Comité d'experts pluridisciplinaires consultatif et garant de l'exigence qualité.

L'objectif de ce nouveau dispositif de gouvernance est d'assurer la réponse la plus adaptée aux ambitions posées par l'Acte II et de garantir la qualité et la cohérence des projets.

Mettre en place deux outils contractuels dès 2014

- Une Charte d'engagement, outil commun à l'ensemble des membres du réseau qui fixe les « règles du jeu » entre les signataires que sont le Conseil général de l'Aude, chaque propriétaire gestionnaire de site.
- Une Convention de projet, document contractuel qui précise d'une part, le cadre d'actions du site tant en termes d'activités que d'investissements et d'autre part, les modalités de financement et d'accompagnements des projets. Cette Convention d'une durée de trois années s'appuie sur les Plans de développement élaborés pour chaque site dans le cadre de l'Acte II.

Ces plans sont en lien très étroit avec la dimension collective du réseau Pays Cathare.

Coordonner la démarche Acte II avec les stratégies des partenaires

La refondation du réseau et de son organisation permettra de :

- Conforter des démarches économiques locales dont la Marque Pays Cathare.
- S'inscrire dans des démarches régionales et nationales telles que Qualité Sud de France, l'Opération Grands Sites de la Cité médiévale de Carcassonne.
- Intégrer des ambitions internationales avec la candidature au label du patrimoine mondial de l'Unesco.

Développer la qualification des acteurs du réseau par un Plan de formation

L'objectif est de conforter la qualification et la professionnalisation de l'ensemble des acteurs de terrain. Les formations-actions contribueront à la montée en puissance et en qualité du réseau.

La formation vise à pérenniser les emplois et à répondre aux défis posés par les évolutions des marchés touristiques et des attentes des clientèles.

Le socle en sera :

- Le partage et la capitalisation des expériences.
- Le développement de pratiques communes.
- L'excellence des métiers et des savoir-faire.



CETTE MISSION A ÉTÉ FINANCÉE PAR



CONTACT : PAYSCATHARE@CG11.FR

CONCEPTION & RÉALISATION : CRP CONSULTING / COURALET-CADEAU / ARCHITECTURE ET PAYSAGE

